

Association Française des Infirmiers(ères) de
**DIALYSE, TRANSPLANTATION
ET NÉPHROLOGIE**



AFDTN

former pour mieux soigner

www.afdtn.com

FORMATION CONTINUE & PROGRAMMES DPC

2019

LE CLIENT AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

NOUS VOUS PROPOSONS DES FORMATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

Toutes les formations proposées en **INTER** dans ce catalogue sont adaptables en **INTRA**

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Simple et rapide, consultez notre offre de formation et inscrivez-vous en ligne en quelques clics : www.afidtn.com

Ou renvoyez le bulletin d'inscription (en fin de catalogue)

📧 **Par mail** : contact@afidtn.com

✉ **Par courrier** : AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux - Imm. Mach 7
76420 BIHOREL

📠 **Par fax** : 02 35 59 86 25

UNE QUESTION ? APPELEZ-NOUS AU 02 35 59 87 52

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Dès réception de votre inscription, nous vous adressons par mail la convention ou contrat.

Une convocation et les documents relatifs à la formation (programme, lieu de la formation, liste d'hôtels proches, moyens d'accès...), vous seront envoyés par mail, dès retour de la convention ou du contrat signé.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

L'AFIDTN est aujourd'hui présent sur Facebook pour communiquer et vous apporter régulièrement des informations dans les domaines de la Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

SOMMAIRE

FORMATIONS POSTBASIQUES

	Page
ABORDS VASCULAIRES	08
• Paris, du 30 janvier au 1er février 2019	3 jours Réf : 19PBAVPAR1
• Rouen, du 22 au 24 mai 2019	Réf : 19PBAVROU
• Lyon, du 25 au 27 septembre 2019	Réf : 19PBAVLYO
• Paris, du 27 au 29 novembre 2019	Réf : 19PBAVPAR2
DIABÈTE & INSUFFISANCE RÉNALE NOUVEAU	2 jours
• Rennes, du 16 au 17 décembre 2019	Réf : 19PBDIAREN
DIALYSE PÉRITONÉALE	10
• Strasbourg, du 5 au 6 décembre 2019	2 jours Réf : 19PBDPSTR
DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE	12
• Paris, du 4 au 7 février et du 11 au 14 mars 2019	2 x 4 jours Réf : 19PBDTNP1
• Paris, du 12 au 15 novembre et du 10 au 13 décembre 2019	Réf : 19PBDTNP2
DOULEURS DE L'INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE	14
• Rouen, du 27 au 29 mars 2019	2, 5 jours Réf : 19PBDDOUROU
• Paris, du 9 au 11 octobre 2019	Réf : 19PBDDOUPAR
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT	16
• Paris, du 18 au 20 septembre et du 2 au 4 octobre 2019	2 x 3 jours Réf : 19PBETPPAR
INSUFFISANCE RÉNALE / HÉMODIALYSE	18
• Paris, du 3 au 5 avril 2019	3 jours Réf : 19PBIRPAR
NUTRITION & INSUFFISANCE RÉNALE	20
• Paris, du 18 au 20 mars 2019	3 jours Réf : 19PBNUTPAR1
• Marseille, du 13 au 15 mai 2019	Réf : 19PBNUTMAR
• Paris, du 20 au 22 novembre 2019	Réf : 19PBNUTPAR2
TRANSPLANTATION RÉNALE	22
• Paris, du 14 au 16 octobre 2019	3 jours Réf : 19PBTRAPAR

FORMATIONS À THÈME

A LA RENCONTRE DE LA BIENTRAITANCE	26
• Paris, du 21 au 22 mars 2019	2 jours Réf : 19FTPAR1
ÉVOLUTIONS DANS LE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RÉNALE • Paris, du 12 au 13 septembre 2019	28
	2 jours Réf : 19FTPAR2
LES TECHNIQUES D'APHÉRÈSE	30
• Strasbourg, du 7 au 8 novembre 2019	2 jours Réf : 19FTSTR

SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

• La Baule, du 5 au 7 juin 2019	32
	2,5 jours Réf : 19SNBAU

BULLETIN D'INSCRIPTION **33**

Ces formations peuvent également être réalisées en intra dans votre établissement, aux dates souhaitées

FORMER...



Une efficacité mesurée, l'AFIDTN est certifiée ISO 9001 depuis 2006, renouvelée en version 2008 et 2009 et 2012 et en version 2015 en 2018 par BUREAU VERITAS



L'AFIDTN, Organisme de Formation est référencée Datadock.



L'AFIDTN est un organisme de Développement Professionnel Continu habilité à dispenser des programmes de DPC, répondant aux orientations et objectifs nationaux et régionaux, depuis avril 2014. (N° ODPC : 2960)

L'AFIDTN S'ENGAGE À VOS CÔTÉS,

La formation continue constitue une étape incontournable pour tout personnel de santé qui souhaite développer ses compétences et poursuivre sereinement son évolution professionnelle.

La loi HPST sur le développement professionnel continu des personnels de santé rend obligatoire la Formation Professionnelle Continue pour les Infirmiers (décret N° 2011-2114 du 30 décembre 2011 publié au Journal Officiel du 2 janvier 2012)

Le Développement Professionnel Continu comporte l'analyse des pratiques professionnelles ainsi que l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances ou de compétences. Il constitue une obligation individuelle qui s'inscrit dans une démarche permanente.

Les professionnels satisfont à leur obligation annuelle de

Développement Professionnel Continu dès lors qu'ils participent à un programme de Développement Professionnel Continu collectif annuel ou pluriannuel.

Ce programme doit :

1° Etre conforme à une orientation nationale ou régionale de Développement Professionnel Continu ;

2° Comporter une des méthodes et des modalités validées par la Haute Autorité de Santé.

L'ANDPC finance et valide du DPC par la délivrance d'une attestation fournie par l'Organisme de Formation pour les formations validées.

Depuis 1980, l'AFIDTN accompagne les professionnels et répond aux besoins de santé des insuffisants rénaux et les aide à s'adapter aux mutations de l'environnement sur les plans : humain, technologique et socio-économique.

VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné*

Créez votre compte sur : <https://www.mondpc.fr>

Hospitaliers ou autres salariés

Contactez votre employeur ou votre OPCA

... POUR MIEUX SOIGNER

Leader depuis 39 ans, dans la formation des infirmiers(ères) des services de **Dialyse, Transplantation et Néphrologie**, l'AFIDTN est résolument tournée vers l'évolution et la formation par un savoir-faire reconnu, au service des établissements de santé.

LES FORMATEURS

Les formateurs de l'AFIDTN sont recrutés selon un processus qualité spécifique. Ils sont identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

Désigné chaque année par le Conseil d'Administration de l'AFIDTN, il garantit la qualité des prestations délivrées (art. L950-5-2 du code du travail).

ÉVALUATION

Chaque formation est évaluée d'une façon dynamique, afin d'adapter les apports pédagogiques, d'en mesurer l'efficacité et d'apporter des pistes d'amélioration.

**NOTRE AMBITION EST D'ACCROÎTRE VOS
COMPÉTENCES, DE VOUS AIDER
À LES METTRE EN APPLICATION,
À LES PARTAGER ET À LES DÉVELOPPER.**



Notre conception du développement personnel et des organisations, nous conduit, à partir de notre cœur diverses modalités de formation et de collaboration

INTER

LA FORMATION INTER...

DES RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Les formations proposées dans ce catalogue sont des formations présentielles, cognitives de développement de compétences fondamentales, d'approfondissement sur des thèmes abordés par des professionnels experts.

Une formule concentrée en efficacité qui optimise l'investissement formation de l'employeur.

Une formule unique pour des résultats garantis et durables.

LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Une formation inter-établissements favorise le partage d'expérience entre les stagiaires.

Hors des lieux habituels du travail et des sollicitations du quotidien, la formation inter est une opportunité de réflexion et d'enrichissement des pratiques. Elle contribue à développer ses compétences et à acquérir les meilleures pratiques. Elle permet de confronter ses points de vue avec d'autres participants et d'enrichir son champ de possibles grâce aux autres.

UNE FORMULE UNIQUE

Vous pouvez planifier la formation à partir d'un calendrier existant, de manière générale, nous proposons plusieurs dates sur l'année. Le nombre de sessions est déterminé en fonction de la demande. Par exemple, une formation postbasique abords vasculaires

sera proposée plusieurs fois par an ; à contrario une formation sur un thème pointu ne sera réalisée qu'une fois dans l'année, mais pourra être renouvelée plusieurs années de suite.

DES COMPÉTENCES EN PLUS

Les formations postbasiques permettent aux professionnels de santé de développer et de consolider leurs compétences pour mieux évoluer dans leur exercice professionnel.

Les formations à thème ou les journées d'études et de perfectionnement offrent aux professionnels de santé l'opportunité d'élargir leurs champs de connaissances.

LES FRAIS

Si vous n'avez qu'une personne ou deux à former, il sera plus intéressant pour vous de les inscrire sur une session de formation inter établissements.

Pour information, si vous avez des besoins importants n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions optimiser vos budgets et vous proposer une formation en intra.

Toutes les formations du catalogue organisées en inter peuvent être organisées ou adaptées en intra. D'autres formations ne figurant pas dans ce catalogue peuvent être mises en place à votre demande.

professionnel et du changement au sein des équipes de métier que constitue la formation, à vous proposer adaptées à vos besoins et à la performance attendue.

... OU INTRA ?

INTRA

AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

La formation en intra a pour objet de développer des compétences collectives identifiées.

En intra, nous retrouvons les salariés d'un même établissement, ou d'établissements du même groupe ou d'une même région, pour suivre une même formation. C'est l'opportunité de fédérer des équipes, de créer un langage commun. Elle est réalisée à votre demande au sein de votre établissement. Elle repose sur un descriptif présenté dans notre catalogue ou sur notre site www.afidtn.com, ou elle est construite et personnalisée « sur mesure », et adaptée à vos besoins.

Ceci afin :

- De développer une synergie autour d'un projet et de l'esprit d'équipe,
- D'accompagner un changement et de travailler sur les résistances,
- De formuler des solutions, des pistes d'actions nouvelles et des améliorations.

UNE ADAPTATION DE LA FORMATION

A votre demande pouvant intégrer, le cas échéant :

- Une analyse en amont de l'intervention,
- Une démarche projet,
- Un accompagnement en aval de l'action réalisée,
- Une pédagogie interactive utilisant l'expérience des participants pour mobiliser les potentiels et lever les obstacles,
- Des méthodes et outils pédagogiques facilitant les transferts.

VOUS CONSTRUISEZ VOTRE PROGRAMME « SUR MESURE »

- Vous composez votre programme « sur mesure » en choisissant les savoirs qui répondent à vos objectifs,
- Nous nous adaptons à vos besoins en vous assurant une garantie d'efficacité,
- La formation est assurée par des formateurs sélectionnés pour leur expertise.

VOUS CHOISISSEZ LES MEILLEURES DATES

Nous déterminons ensemble les dates et la durée de votre formation en adéquation avec le programme établi avec nous.

NOUS RÉPONDONS A VOS ATTENTES

Chaque participant bénéficie d'une formation personnalisée applicable dans sa situation de travail, grâce à un apprentissage individualisé et un accompagnement possible avant et après formation.

DES FRAIS LIMITÉS

- Les formations intra regroupent de 10 à 15 personnes,
- Pas de perte de temps ni de coût de déplacement pour les participants.

Formation postbasique

ABORDS VASCULAIRES POUR HÉMODIALYSE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De distinguer et comprendre les différents abords permettant la pratique de l'hémodialyse,
- De connaître les principes d'utilisation des abords vasculaires,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées,
- D'identifier les complications et y faire face rapidement,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires dans chaque étape de l'utilisation d'un abord vasculaire,
- De préserver l'abord vasculaire et donner des conseils adaptés aux patients.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1)

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'abord vasculaire pour hémodialyse, Elsevier Masson S.A.S., juin 2014

FORMATEURS

Professionnels de santé identifiés pour leur expertise et leur savoir faire applicable. Ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État

DURÉE

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

921 €

LIEUX ET DATES

PARIS : Du 30 janvier au 1er février 2019

Réf. : 19PBAVPAR1

ROUEN : Du 22 au 24 mai 2019

Réf. : 19PBAVROU

Lyon : Du 25 au 27 septembre 2019

Réf. : 19PBAVLYO

PARIS : Du 27 au 29 novembre 2019

Réf. : 19PBAVPAR2

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

ASPECTS CHIRURGICAUX

- Rappel historique
- Rappel anatomique et physiologique des différents réseaux vasculaires
- Création d'un premier abord vasculaire
- Complications de l'abord vasculaire : traitement chirurgical
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du chirurgien.

2^{ème} JOUR

ASPECTS NÉPHROLOGIQUES

- Les différentes voies d'abord vasculaire pour l'hémodialyse
- Exigences d'accès au sang pour hémodialyse
- Utilisation de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant l'hémodialyse
- Incidents et accidents pendant la séance d'hémodialyse
- Durée de vie et entretien de la Fistule artérioveineuse
- Les complications des abords vasculaires
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du néphrologue.

3^{ème} JOUR

ASPECTS RADIOLOGIQUES

- Exploration radiologique du réseau veineux
- Traitement par radiologie interventionnelle des complications de l'abord vasculaire
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du radiologue.

ASPECTS INFIRMIERS

- Rôle infirmier dans l'examen clinique d'un abord vasculaire
- Précautions générales d'hygiène ou précautions «standard» à respecter
- Antiseptie cutanée du bras d'un patient porteur d'une fistule artérioveineuse, avant une séance d'hémodialyse
- Ponction de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Branchement/débranchement sur cathéter veineux central
- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
- Outils de surveillance de l'abord vasculaire
- Rôle infirmier dans la préservation de l'abord vasculaire : prévention des complications, éducation
- Conseils aux patients porteurs d'un abord vasculaire périphérique
- Conseils aux patients porteurs d'un cathéter veineux central.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

DIABÈTE & INSUFFISANCE RÉNALE

NOUVEAU

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge globale d'un patient diabétique insuffisant rénal.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre les généralités sur le diabète,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux diabétiques,
- D'identifier les complications liées au diabète,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge du patient diabétique.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

4/ Etude de cas concrets

5/ Manipulation des dispositifs médicaux de démonstration

6/ Présentation du protocole majeur « Insulines »

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et matériel de démonstration pour les autosoins.

FORMATEURS

IDE d'éducation, D.U. ETP - IDE, D.U. pied diabétique - Diététicienne - Diabétologue

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients diabétiques

 DURÉE
2 jours / 14 heures

 NOMBRE DE PARTICIPANTS
25 personnes

 DROITS D'INSCRIPTION
614 €

 LIEU ET DATES

RENNES : Du 16 au 17 décembre 2019
Réf. : 19PBDIAREN

 ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

 VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

QU'EST-CE QUE LE DIABÈTE ?

- Physiopathologie du diabète
- Quel est le rôle de l'insuline ?
- Diabète de type 1
- Diabète de type 2

LA NÉPHROPATHIE DIABÉTIQUE

- Le diabète, principale cause d'insuffisance rénale
- Comment le diabète affecte-t-il les reins ?
- Signes précoces et tardifs de la maladie rénale chez les diabétiques
- L'importance du dosage de la micro-albumine.

LES COMPLICATIONS DU DIABÈTE

- Complications vasculaires
- L'oeil du diabétique : rétinopathie diabétique
- Le pied du diabétique : neuropathie diabétique.

2^{ème} JOUR

TRAITEMENT DU DIABÈTE FACE À UNE NÉPHROPATHIE DIABÉTIQUE

- Présentation des thérapeutiques par voie orale et/ou injectables
- Équilibre glycémique chez l'IRC diabétique dialysé
- Choix du traitement de l'IR : hémodialyse ou dialyse péritonéale ?
- Néphropathie diabétique et greffe : rénale, rein/pancréas ?

RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES

IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

ETP

- Gestion du traitement et de la nutrition
- Présentation et mise en pratique d'ateliers
- Prévention des complications.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

DIALYSE PÉRITONÉALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge des patients insuffisants rénaux en dialyse péritonéale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre le concept de la dialyse péritonéale,
- De connaître les différentes techniques et solutions en dialyse péritonéale,
- De mieux maîtriser le rôle infirmier et l'éducation thérapeutique du patient en dialyse péritonéale.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 4 p 119 à 145

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogie.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État, Aide-soignant(e)s.

 DURÉE
2 jours / 14 heures

 NOMBRE DE PARTICIPANTS
25 personnes

 DROITS D'INSCRIPTION
614 €

LIEU ET DATES

STRASBOURG : Du 5 au 6 décembre 2019
Réf. : 19PBDPSTR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Les complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Le suivi médical du patient en dialyse péritonéale - Évaluation de l'efficacité du traitement.

2^{ème} JOUR

- Rôle infirmier en dialyse péritonéale
- L'éducation thérapeutique en dialyse péritonéale
- Démonstrations pratiques.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître la physiopathologie, les causes possibles, et les différentes techniques de traitement de l'insuffisance rénale chronique,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées dans l'exercice de leur profession,
- De comprendre les concepts des traitements de l'insuffisance rénale chronique : dialyse et transplantation,
- D'identifier les besoins des patients et de leur famille et d'y répondre,
- De connaître les aspects réglementaires et médicaux de la transplantation rénale,
- De s'inscrire dans un schéma d'ETP,
- De mesurer l'importance des connaissances et de la communication dans l'exercice de leur fonction.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogie.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État.

DURÉE

Deux modules de 4 jours/56 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

1990 €

LIEUX ET DATES

PARIS : Du 4 au 7 février et du 11 au 14 mars 2019

Réf. : 19PBDTNPARI

PARIS : Du 12 au 15 novembre et du 10 au 13 décembre

2019 - Réf. : 19PBDTNPARI

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} MODULE INSUFFISANCE RÉNALE

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (Causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (Causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Précautions d'utilisation des médicaments chez l'insuffisant rénal.

HÉMODIALYSE

- L'eau, les générateurs et les membranes de dialyse
- L'hémodiafiltration (HDF)
- Rôle infirmier en hémodialyse
- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intra dialytiques
- Les abords vasculaires et leur surveillance.

LA PERSONNE ÂGÉE INSUFFISANTE RÉNALE

- Épuration extra rénale chez la personne âgée (différentes techniques, indications, résultats)
- Suivi médical de la personne âgée insuffisante rénale
- Complications de l'insuffisance rénale terminale chez la personne âgée
- Nutrition de la personne âgée dialysée
- Aspects psychologiques et sociaux de la personne âgée insuffisante rénale.

2^{ème} MODULE DIALYSE PÉRITONÉALE

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Évaluation de l'efficacité du traitement en dialyse péritonéale
- Complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Suivi médical du patient en dialyse péritonéale
- Rôle infirmier en dialyse péritonéale.

ASPECTS PSYCHOSOCIOLOGIQUES DE L'INSUFFISANCE RÉNALE

NUTRITION DU PATIENT INSUFFISANT RÉNAL

TRANSPLANTATION

- Le candidat à la greffe
- Le donneur vivant
- Aspects médicaux, légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Rôle du coordinateur de prélèvement d'organes
- Immunologie
- Traitement immunosuppresseur
- La transplantation rénale : Bilan pré-opératoire, technique de greffe rénale, surveillance postopératoire
- Complications de la transplantation rénale à court, moyen et long terme
- Suivi médical et éducation du patient transplanté
- Résultats de la transplantation rénale.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Formation postbasique

DOULEURS DE L'INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mettre en oeuvre une prise en charge de la douleur du patient insuffisant rénal chronique.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- D'évaluer la douleur,
- D'améliorer la prise en charge de la douleur,
- De prendre en compte la douleur psychique des patients chroniques,
- De prévenir la douleur,
- De mieux connaître les différentes méthodes de prise en charge non médicamenteuse
- De connaître les différents traitements médicamenteux de la douleur
- De trouver de l'aide pour combattre la souffrance quotidienne des patients et de leur proche, face à la maladie chronique.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et références bibliographiques

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État, Aide-soignant(e)s.

DURÉE

2,5 jours/18 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

767,50 €

LIEUX ET DATES

ROUEN : Du 27 au 29 mars 2019

Réf. : 19PBDUROU

PARIS : Du 9 au 11 octobre 2019

Réf. : 19PBDROUPAR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

DÉFINITION, ÉVALUATION, PRÉVENTION DE LA DOULEUR

- Définition et mécanismes de la douleur aiguë et chronique
- Ressources et recommandations
- Évaluation et prévention de la douleur.

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR

PRISE EN CHARGE DES DOULEURS SPÉCIFIQUES DE L'INSUFFISANT RÉNAL

- Les douleurs liées aux soins : ponction, pansement pendant les séances, injections
- Douleur neuropathique en hémodialyse
- Prévention de la douleur
- Rôle infirmier dans la prise en charge de la douleur.

2^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR

- Techniques d'hypnose, de sophrologie
- Ateliers pratiques

3^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE DES PATIENTS INSUFFISANTS RÉNAUX CHRONIQUES - AIDE À L'ÉQUIPE SOIGNANTE

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

OBJECTIFS

- Développer les compétences relationnelles pédagogiques, méthodologiques et organisationnelles des professionnels de santé, nécessaires à la construction et à la coordination d'un projet d'Éducation Thérapeutique du Patient.
- Cette formation doit permettre de mettre en place l'éducation thérapeutique en respectant les recommandations de l'HAS.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables de :

- Permettre une meilleure compréhension entre les professionnels et le patient afin de placer ce dernier dans une attitude positive et dynamique.
- Être capable de déployer des procédés éducatifs variés et appropriés qui favorisent l'assimilation par le patient de capacités d'autosoins.
- Reconnaître la dimension éducative comme partie intégrante du soin : intérêts et limites.
- S'approprier l'approche systémique de l'ETP et identifier les problématiques de la maladie chronique.
- Faire du patient un partenaire des soins.

Compétences techniques :

- Connaissance de la pathologie sur laquelle il intervient et de la méthode de prise en charge thérapeutique globale.
- Diagnostic éducatif.

Compétences organisationnelles :

- Permettre aux acteurs d'orchestrer le déroulement de l'action thérapeutique en conciliant les attentes des patients à titre individuel et collectif.
- Construire et planifier un programme d'éducation.
- Disposer des méthodes, des techniques et des outils d'animation pédagogiques.
- Évaluer les programmes éducatifs

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

- 1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.
- 2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- 3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et références bibliographiques

FORMATEURS

Professionnels de santé, experts en éducation thérapeutique du patient (Master 2 ETP), identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

DURÉE

Deux modules de 3 jours/42 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

1680 €

LIEU ET DATES

PARIS : Du 18 au 20 septembre
et du 2 au 4 octobre 2019 - Réf. : 19PBETPPAR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

MODULE 1

1^{er} JOUR

- Les représentations de la santé, la maladie
- Le développement de la trajectoire de la maladie chronique : réflexion sur la psychologie du patient et ses impacts sur les stratégies éducatives
- La problématique de l'éducation des patients atteints de pathologies chroniques
- Réflexion sur le processus de refus ou d'acceptation de la maladie de ces patients
- La psychologie des patients et le concept de psychologie de la santé.

2^{ème} JOUR

- Mise en évidence des représentations du groupe sur la dimension éducative des soins
- L'évolution des conceptions et des politiques de santé
- Les niveaux de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire
- Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique ?
- La place de l'éducation au travers des textes professionnels.

3^{ème} JOUR

- Identification des besoins des patients et des familles : le diagnostic éducatif
- Le repérage des besoins
- L'évaluation des potentialités (connaissances préalables, difficultés, croyances)
- La prise en compte des demandes
- Formulation des objectifs.

MODULE 2

1^{er} JOUR

- Les représentations de la posture de soignant puis d'éducateur
- La communication, théorie de l'information et de la communication
- La relation d'aide selon le modèle de Carl Rogers, l'empathie
- Le concept de motivation
- L'accompagnement du changement
- L'entretien éducatif et motivationnel
- Méthodes et outils pédagogiques
- Construction de séquences pédagogiques.

2^{ème} JOUR

- Elaboration d'un programme d'éducation alternant les séances individuelles et les séances collectives
- Les critères de choix des contenus éducatifs à faire passer
- Les méthodes adaptées aux personnes
- Le choix des outils et des supports (dépliants, livrets, schémas, vidéo, jeux, etc.)
- Posture d'éducateur par les soignants
- Focus group et entretien de groupe.

3^{ème} JOUR

- Les différents types d'évaluation : normative, formative, sommative
- Les caractéristiques de la mesure en évaluation
- Les critères et indicateurs d'évaluation
- L'évaluation des soins éducatifs
- Évaluation de l'efficacité du programme d'éducation.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Formation postbasique

INSUFFISANCE RÉNALE / HÉMODIALYSE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Hémodialyse et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître les concepts de l'hémodialyse et de l'HDF,
- De comprendre et analyser les critères de qualité du traitement par hémodialyse et/ou HDF,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires pour apporter des soins de qualité.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 1,2 & 3 p3 à 118

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État.

 DURÉE
3 jours / 21 heures

 NOMBRE DE PARTICIPANTS
25 personnes

 DROITS D'INSCRIPTION
921 €

LIEU ET DATES

PARIS : Du 3 au 5 avril 2019 - Réf. : 19PBIRPAR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

INSUFFISANCE RÉNALE

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Epidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Prise en charge pré-dialyse
- Création de l'abord vasculaire.

2^{ème} JOUR

HÉMODIALYSE

- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intradialytiques.

3^{ème} JOUR

- Hémodiafiltration (HDF)
- L'eau, les membranes et les générateurs de dialyse
- Rôle infirmier en hémodialyse.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

NUTRITION & INSUFFISANCE RÉNALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mieux connaître et maîtriser les bases de l'alimentation des patients Insuffisants Rénaux Chroniques.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre les principes de la nutrition des patients insuffisants rénaux,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux recommandations,
- D'identifier les prises en charge nutritionnelles selon les âges de la vie,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge nutritionnelle.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1)

4/ Etude de cas concrets

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, Chapitre 8 p249 à 262

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État, Aides soignant(e)s, diététiciennes

DURÉE

3 jours / 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

921 €

LIEUX ET DATES

PARIS : Du 18 au 20 mars 2019

Réf. : 19PBNUPTAR1

MARSEILLE : Du 13 au 15 mai 2019

Réf. : 19PBNUPTAR

PARIS : Du 20 au 22 novembre 2019

Réf. : 19PBNUPTAR2

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

L'ALIMENTATION CHEZ LE SUJET SAIN

- Rappel sur les nutriments et l'alimentation
- Les recommandations françaises pour la population générale.

ÉVALUATION DES APPORTS ALIMENTAIRES

- La diététique en pratique : enquête alimentaire, l'information du patient et de sa famille.

ÉVALUATION DU STATUT NUTRITIONNEL

- Clinique
- Composition corporelle
- Évaluation de la dépense énergétique et de l'activité physique.

ÉQUILIBRE PHOSPHOCALCIQUE

2^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT DIALYSÉ

- Hémodialyse
- Dialyse péritonéale.

INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE ET DÉNUTRITION

- Épidémiologie
- Conséquences et facteurs associés
- Modifications des habitudes alimentaires.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET NUTRITION

- Introduction à l'éducation thérapeutique : la place des soignants
- ETP et nutrition en néphrologie, dialyse et transplantation
- Cas pratiques.

3^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT DIABÉTIQUE IRC

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT TRANSPLANTÉ

APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DES TROUBLES DE LA NUTRITION DANS LES MALADIES CHRONIQUES

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation postbasique

TRANSPLANTATION RÉNALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients transplantés ou en attente de transplantation et les donneurs potentiels.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables :

- De comprendre les aspects légaux et réglementaires des prélèvements d'organes,
- De comprendre le rôle du coordinateur de prélèvement,
- De comprendre les principes généraux du système immunitaire et des traitements immunosuppresseurs,
- De comprendre le rôle du coordinateur de transplantation,
- De jouer un rôle dans l'éducation thérapeutique du patient transplanté,
- De prévenir les complications de la transplantation rénale.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 6 p 155 à 232

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(ère)s Diplômé(e)s d'État, Coordinateurs de transplantation, Coordinateurs de prélèvement

 **DURÉE**
3 jours / 21 heures

 **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
25 personnes

 **DROITS D'INSCRIPTION**
921 €

LIEU ET DATES

PARIS : Du 14 au 16 octobre 2019
Réf. : 19PBTRAPAR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

RÉALISABLE AUSSI EN
INTRA

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

1^{er} JOUR

LE DON D'ORGANES

- Aspects légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Aspects légaux du prélèvement chez le donneur décédé et sur le donneur vivant
- Aspects médicaux du prélèvement d'organe du donneur décédé : La définition de la mort encéphalique, la prise en charge du donneur, les critères de sélection du donneur, le prélèvement à cœur arrêté
- Rôle infirmier dans la prise en charge d'un patient en état de mort encéphalique : Déroulement d'une prise en charge
- Le rôle du coordinateur hospitalier de prélèvement d'organes : Constat de la mort, les démarches administratives et juridiques, l'information de la famille, le déroulement du prélèvement, la restauration tégumentaire.
- Rôle infirmier durant l'hospitalisation : L'accueil du patient, la préparation du patient, le départ au bloc, le retour de bloc et la surveillance durant les 24 premières heures, le suivi et éducation durant l'hospitalisation
- Rôle infirmier dans l'éducation thérapeutique : Modalités de prise des traitements immunosuppresseurs, interactions et effets secondaires.

3^{ème} JOUR

IMMUNOSUPPRESSION, GREFFE RÉNALE, COMPLICATIONS DE LA TRANSPLANTATION RÉNALE

- Immunologie et immunosuppresseurs : Les principes généraux du système immunitaire, le système HLA et les examens d'histocompatibilité, activation du système immunitaire au décours de la greffe, les différents traitements immunosuppresseurs et mode d'action, les techniques de désensibilisation, la greffe ABO incompatible - La greffe HLA incompatible
 - Techniques chirurgicales : Le suivi médical post-opératoire, différentes prises en charge selon l'évolution de la fonction rénale durant l'hospitalisation
 - Les complications de la transplantation rénale
- Le candidat à la greffe : La consultation pré greffe, les explorations pré greffe, l'évaluation du receveur, la compatibilité tissulaire, l'attente, l'appel de greffe
 - Le donneur vivant de rein : Le choix du donneur, les explorations préalables au don, les démarches administratives, l'hospitalisation, le suivi

2^{ème} JOUR

PRÉ-TRANSPLANTATION SUIVI ET PRISE EN CHARGE DU TRANSPLANTÉ RÉNAL

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Formation à thème

À LA RENCONTRE DE LA BIEN TRAITANCE

OBJECTIFS

- Offrir aux patients et à leur entourage des soins de qualité, une prise en charge respectueuse et éthique de leurs besoins,
- Respecter la dignité et l'intégrité de la personne et lui redonner une autonomie,
- Mettre en place des actions visant à un confort physique et psychologique du patient dialysé de façon optimale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables de :

- Reconnaître la personne soignée,
- Aider les patients à retrouver une bonne estime de soi et une autonomie,
- Identifier les situations difficiles,
- Communiquer et aller à la rencontre de l'autre avec empathie,
- Respecter la culture, les croyances, les habitudes de vie.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films.

2/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

 DURÉE
2 jours / 14 heures

 NOMBRE DE PARTICIPANTS
50 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN	550 €
Non Adhérent AFIDTN	620 €

LIEU ET DATES

PARIS : Du 21 au 22 mars 2019
Réf. : 19FTPAR1

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.
Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

1^{er} JOUR

- Bienveillance et relations inter humaines
- La question du temps
- Bienveillance et autonomie
- Éthique et dialyse.

2^{ème} JOUR

- À la rencontre de soi
- À la rencontre de l'autre
- À la rencontre de l'autre dans la relation d'aide : rôle de l'accompagnant
- Le toucher massage relaxation.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Formation à thème

ÉVOLUTIONS DANS LE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RÉNALE

OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires sur les nouvelles technologies et avancées dans le traitement de l'insuffisance rénale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables de :

- Maîtriser les nouveaux indicateurs de dose de dialyse,
- Connaître les nouveaux concentrés de dialyse,
- Faire le point sur les nouvelles technologies.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films.

2/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

 DURÉE
2 jours / 14 heures

 NOMBRE DE PARTICIPANTS
50 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN	550 €
Non Adhérent AFIDTN	620 €

LIEU ET DATES

PARIS : Du 12 au 13 septembre 2019
Réf. : 19FTPAR2

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.
Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

1^{er} JOUR

LE POINT SUR LES NOUVEAUTÉS EN DIALYSE

- Dose de dialyse : les nouveaux indicateurs
- Les nouveaux concentrés de dialyse
- Un point sur l'hémodiafiltration
- Bilan de cinq années d'expérience rouennaise d'immunoabsorption.

2^{ème} JOUR

- Nouveautés dans la création des abords vasculaires
- Création d'une fistule artérioveineuse sans ouverture
- La ponction échoguidée : Quels résultats ?
- Mise en œuvre de la télémédecine en dialyse.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

Formation à thème

LES TECHNIQUES D'APHÉRÈSE : UN PARTENARIAT HÉMODIALYSE-TRANSPLANTATION AUX BÉNÉFICIAIRES DU PATIENT

OBJECTIFS

- Découvrir ou approfondir ses connaissances sur les techniques d'aphérèse,
- Comprendre l'organisation et la surveillance d'un traitement par aphérèse,
- Faire le lien entre les techniques d'aphérèse et la transplantation rénale,
- Comprendre l'intérêt de ces techniques pour le patient en attente de transplantation rénale ou transplanté,
- Comprendre les enjeux des techniques d'aphérèse (médicaux et financiers).

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Les participants seront capables de :

- Identifier et intégrer les principes des techniques d'aphérèse,
- Connaître et intégrer l'organisation et les surveillances des traitements par aphérèse,
- Identifier et comprendre le lien entre les techniques d'aphérèse et la transplantation rénale,
- Connaître et intégrer la surveillance immunologique pour aboutir à une transplantation pour sauvegarder un greffon,
- Accompagner un patient traité par aphérèse dans un projet de greffe ou déjà transplanté.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films.

2/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

DURÉE

2 jours / 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

50 personnes

DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN 550 €
Non Adhérent AFIDTN 620 €

LIEU ET DATES

STRASBOURG : Du 7 au 8 novembre 2019
Réf. : 19FTSTR

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

1^{er} JOUR

LES TECHNIQUES D'APHÉRÈSE

- Fonctionnement de la technique d'aphérèse :
 - Point de vue du néphrologue
- Organisation des séances d'aphérèse
- Surveillance biologique
- Prise en charge infirmière d'une séance d'immunoabsorption
- Cas pratiques.

2^{ème} JOUR

LES TECHNIQUES D'APHÉRÈSE ET TRANSPLANTATION

- Les intérêts des techniques d'aphérèse en transplantation rénale
- Désensibilisation du patient et traitement du rejet
- Rôle de la coordinatrice prégreffe rénale
- Cas concrets et témoignages
- Visite du centre de dialyse, présentation des machines d'aphérèse.

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Sessions nationales

D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

OBJECTIFS

- Donner aux professionnels des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie, un niveau de perfectionnement de haute qualité,
- Promouvoir la recherche,
- Actualiser les connaissances,
- Améliorer la qualité des soins,
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs de santé.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE

Connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients insuffisants rénaux en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

- Programme de Développement Professionnel Continu.
- Action d'adaptation et de développement des compétences.
- Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

MÉTHODOLOGIE

1/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films.

2/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recueil des communications des formateurs

FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

DURÉE

2,5 jours / 18 heures

DROITS D'INSCRIPTION

Jusqu'au 6 mai 2019	À partir du 7 mai 2019
- Adhérent AFIDTN : 715 €	- Adhérent AFIDTN : 815 €
- Non Adhérent AFIDTN : 835 €	- Non Adhérent AFIDTN : 921 €

LIEU ET DATES

LA BAULE - Du 5 au 7 juin 2019 - Réf. : 19SNBAU

PROGRAMME

Programme complet sur www.afidtn.com en février 2019

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.

VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

Stagiaire 1

Nom* : _____
 Nom de naissance* (si différent) : _____
 Prénom* : _____
 Date de naissance* : _____
 Adresse professionnelle* : _____

 Code Postal* : _____ Ville* : _____
 Fonction* : _____ Service : _____
 Email** : _____ N° ADELI* : _____

Stagiaire 2

Nom* : _____
 Nom de naissance* (si différent) : _____
 Prénom* : _____
 Date de naissance* : _____
 Adresse professionnelle* : _____

 Code Postal* : _____ Ville* : _____
 Fonction* : _____ Service : _____
 Email** : _____ N° ADELI* : _____

Stagiaire 3

Nom* : _____
 Nom de naissance* (si différent) : _____
 Prénom* : _____
 Date de naissance* : _____
 Adresse professionnelle* : _____

 Code Postal* : _____ Ville* : _____
 Fonction* : _____ Service : _____
 Email** : _____ N° ADELI* : _____

Stagiaire 4

Nom* : _____
 Nom de naissance* (si différent) : _____
 Prénom* : _____
 Date de naissance* : _____
 Adresse professionnelle* : _____

 Code Postal* : _____ Ville* : _____
 Fonction* : _____ Service : _____
 Email** : _____ N° ADELI* : _____

*Nécessaires pour l'établissement des documents DPC (émargements et attestations).

**Nécessaire pour l'envoi d'informations

Employeur

Raison Sociale : _____
 Adresse : _____

 Code Postal : _____ Ville : _____
 Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription : _____

 Fonction : _____ Service : _____
 Email** : _____
 Tél : _____ Fax : _____

Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFERENTE:

Convention* ou contrat :

Facturation* :

*Si vous mentionnez votre OPCA, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation.

Inscription

Action de formation : _____
 Date : _____
 Lieu : _____
 Droits d'inscription : _____
 Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)
 Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de : _____
 Virement Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
 Code banque : 30003 - code guichet : 01787 - TVA intra : FR 78344352059
 Le __/__/__ IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP
 Carte Bancaire
 Type : Visa Mastercard American Express
 N° : ____ / ____ / ____ / ____
 Date d'expiration (MMAA) : ____ / ____
 Crypto (3 chiffres au dos de la carte) : ____
 Date et signature du titulaire de la carte :

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente détaillées au dos de ce document. Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande si l'action de formation est complète ou en cas de défaut de règlement des prestations commandées. Toute inscription entraînera l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de reporter sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de stage. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un OPCA : Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 10 jours, un premier versement correspondant à 30% du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6,39% (Art.441_6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/77/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011. Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT D'UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou reportés sur une autre formation identique, selon le souhait du client.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme, d'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation, de manger dans les salles de cours et d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 - Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

• Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

• Article 4-2 Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

• Article 4-3 Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. L'attestation de présence au stage peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

ARTICLE 8 - Responsabilité

L'AFIDTN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les locaux par les stagiaires.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.

Demande de formation en intra

TÉLÉPHONE	FAX	E-MAIL	COURRIER
02 35 59 87 52	02 35 59 86 25	contact@afidtn.com	AFIDTN Av. des Hauts Grigneux - Imm. Mach 7 76420 BIHOREL

■ ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

Raison Sociale :

Adresse (complète) :

Tél. : Fax :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

M^{me} M^{lle} M

Prénom : Nom :

Fonction : Service :

Tél. : Fax :

E-mail :

■ VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

VOUS SOUHAITEZ :

Adapter un programme du catalogue sur site

Merci de préciser la référence de la formation souhaitée

Concevoir un projet pédagogique sur-mesure

Merci de préciser les différents thèmes qui doivent constituer ce projet

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, merci de définir plus précisément votre projet :

À quels objectifs spécifiques, pour l'établissement et/ou les stagiaires, doit répondre cette action de formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

Estimation du nombre de participants : 5 à 10 Au delà de 10, précisez

Fonction des participants :

.....

.....

Nombre de journées souhaitées :

Période souhaitée :

L'établissement dispose :

- D'un micro-ordinateur : Oui Non

- D'un vidéo-projecteur : Oui Non



AFDTN

Association Française des Infirmier(ère)s
de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Avenue des Hauts Grigneux - Immeuble Mach 7
76420 BIHOREL

Tél : 02 35 59 87 52



www.afidtn.com
contact@afidtn.com

N° d'Organisme de formation : 23760074876
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET : 344 352 059 00044 - Code NAF : 8559A
N°ODPC : 2960